

LA FORCE DE LA PAIX



ONUCI

Volume 2 - N° 045

Mars 2010



Avançons sur la route de la paix

Cohésion sociale

**Tolérance et solidarité pour
une cohésion sociale renforcée**

www.onuci.org



EDITORIAL : RELANCER LE TRAITEMENT DU CONTENTIEUX ÉLECTORAL

La controverse autour de la liste électorale provisoire qui a dominé le premier trimestre de l'année 2010 à mis à l'épreuve tous les efforts fournis par les acteurs politiques ivoiriens, le facilitateur et la communauté internationale en vue d'assurer une sortie de crise réussie. Face à cette situation le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire est monté au créneau.

Devant le Conseil de Sécurité, Y.J. Choi a soutenu le 17 mars que la liste provisoire établie en novembre dernier était hautement crédible et équilibrée.

Le Chef de l'ONUCI, venu présenter le dossier ivoirien au conseil, a aussi fait part préoccupations de tous ceux qui avaient un temps cru à l'inéluctabilité du processus électoral dans ce pays.

De fait, les consultations qui ont abouti à la nomination d'un Gouvernement et à la désignation d'un nouveau président de la Commission électorale indépendante (CEI), après une crise politique aigüe, avaient été interprétés par certains observateurs comme un signe de la volonté du pouvoir et de l'opposition de tourner la page et de se focaliser désormais sur les prochaines joutes électorales.

C'est à ce moment que la controverse ivoiro-ivoirienne au sujet de la liste électorale est ainsi réapparue au grand jour. Aux appels de certains demandant son nettoyage à grande eau pour en extirper tous ceux qu'ils considèrent

comme des non-nationaux, ont répondu les dénonciations d'autres qui mettaient en garde contre l'exclusion dont seraient victimes certaines communautés.

A cette polémique par presse interposée, s'ajoutent les appels lancés par des personnalités de premier plan, réclamant purement et simplement une suspension du processus électoral jusqu'à ce que la réunification du pays soit achevée. Toutes choses qui ont conduit le chef de l'ONUCI à alerter le Conseil de sécurité.

Pour faire face à cette situation, l'ONUCI s'est donné trois priorités immédiates : le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays, la préservation des acquis et des progrès accomplis dans le passé et l'établissement dans les meilleurs délais de la liste électorale définitive.

Sur le premier point, le Représentant spécial de l'ONU a été sans équivoque : lors d'une cérémonie de décoration de soldats du bataillon pakistanais (PAKBATT) tenue le 23 mars à Bouaké, Y. J. Choi a exhorté les casques bleus à s'engager de façon inébranlable au retour de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne le maintien des acquis, le chef de l'ONUCI, toujours fidèle à son rôle d'accompagnateur du processus de paix, la mission a poursuivi ses contacts avec les acteurs politiques, la société civile, les mouvements de femmes et les jeunes.

Y. J. Choi s'est ainsi entretenu tour à tour avec une délégation de femmes du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) ainsi que les présidents du Rassemblement des républicains (RDR), Alassane Dramane Ouattara et du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Henri Konan Bédié.

M. Choi a également rencontré deux candidats indépendants à l'élection présidentielle : Jacqueline Lohouès Oble et Adama Dolo dit Adama Dahico. Le chef de l'ONUCI a aussi échangé avec le Président Laurent Gbagbo et le Premier Ministre Guillaume Soro.

Pour aider à l'établissement d'une « CEI qui rassure la population et où tout est transparent », selon les propres termes du nouveau président de l'institution, le Représentant spécial a rencontré Youssouf Bakayoko. Au responsable de l'organe chargé de l'organisation du scrutin, M. Choi a assuré du soutien de l'ONUCI.

Mais le plus important, et le Représentant spécial l'a répété à l'envi ces dernières semaines, c'est de relancer, le plus rapidement possible, la mise en marche de la CEI ainsi que la reprise du traitement du contentieux électoral. Ceci, de l'avis de l'ONUCI, reste le meilleur moyen pour arrêter l'affaiblissement de la dynamique électorale auquel nous assistons actuellement.

Droits de l'Homme

Respectons les droits de l'homme pour une paix durable !



ONUCI

TOUT INDIVIDU
A DROIT À LA VIE,
À LA LIBERTÉ DE
CIRCULATION
ET À LA SÛRETÉ
DE SA PERSONNE.

LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU



dissolution du gouvernement et de la Cour électorale indépendante (CEI), la nomination en mars d'un nouveau Gouvernement et de nouveaux membres de la CEI « vont dominer la vie politique ivoirienne dans un futur proche », a dit M. Choi.

Il a également alerté le Conseil de sécurité sur un éventuel regain de violence durant le processus de réunification nationale et l'organisation des élections.

Le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire à l'ONU, Alcide Djedje, a, pour sa part, affirmé lors d'une déclaration à la presse qu'il était actuellement impossible de déterminer « une période pour la date des élections ». « Nous attendons sur place de réaliser des progrès importants dans la restauration de l'autorité de l'état », a-t-il affirmé, afin d'aller « à des élections libres et crédibles sur toute l'étendue du territoire ».

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) s'est fixé trois objectifs : maintenir la paix et la stabilité, sauvegarder les acquis et établir une liste électorale définitive au plus vite.

Le Représentant spécial de l'ONU pour la Côte-d'Ivoire, Y.J Choi, a exprimé le 17 mars 2010 devant le Conseil de sécurité ses préoccupations quant au nouveau report des élections présidentielles ivoiriennes.

« Notre déception est d'autant plus grande que les élections ont été

préparées depuis si longtemps », a déploré M. Choi. « Les listes électorales prévisionnelles établies au mois de novembre dernier étaient hautement crédibles et bien équilibrées », a-t-il assuré.

Le processus électoral ivoirien est dans une impasse politique aiguë depuis le mois de janvier. Après une double

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME EN CÔTE D'IVOIRE



08

mars

2010

Fréquences ONUCI-FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0
ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 •
BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3
BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0
DABAKALA 93.9 • DALOA 91.4 •
DANANÉ 97.6 • DAOUKRO 94.7 •
DUEKOUÉ 91.1 • FERKE 104.4 •
GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 •
MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 •
SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 •
TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 •
YAKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

UNE MISSION DE L'ONU POUR ÉVALUER LE PROCESSUS ÉLECTORAL ATTENDUE EN AVRIL À ABIDJAN



Au cours de son séjour la mission conduite par Rasedon Zenenga va rencontrer les différents acteurs dans la crise © UN / ONUCI

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire a annoncé le 27 mars, l'arrivée le mois prochain à Abidjan, d'une équipe d'évaluation du Conseil de sécurité

Y. J. Choi, qui s'exprimait au cours de l'émission « l'invité de la semaine » de la radio ONUCI FM, a précisé que le Conseil de sécurité, à travers le secrétariat allait envoyer cette équipe pour « examiner tous les problèmes liés aux retards et faire en sorte que toutes les conditions soient réunies pour aider les Ivoiriens à aller aux élections. »

Au cours de la même interview, le Chef de l'ONUCI a fait le point du processus électoral, de son mandat de certification ainsi que de l'accompagnement de la communauté internationale pour aider la Côte d'Ivoire à sortir de la crise.

S'agissant du processus électoral, le Représentant spécial a insisté sur la relance, le plus tôt possible, du processus du contentieux pour examiner les deux listes afin de produire rapidement la liste électorale définitive.

M. Choi est revenu sur la gestion du contentieux sur la liste électorale provisoire. « Les listes peuvent être examinées », a-t-il indiqué. Cependant,

a ajouté le Représentant spécial, cela doit se faire en apportant les preuves, selon le mode opératoire convenu.

L'ONUCI a certifié implicitement la liste provisoire en prenant en compte l'évaluation positive du processus, notamment les audiences foraines, l'identification de la population et le recensement électoral. « Je suis certain que la liste définitive sera consensuelle car le processus du contentieux va mettre tout le monde à bord », a-t-il affirmé.

Toujours en ce qui concerne le mandat de certification, M Choi a fait savoir en quoi consiste clairement son rôle. « Avant, le Haut Représentant avait le rôle d'arbitre et de certificateur. Celui-ci a été scindé en deux. Aujourd'hui avec l'Accord politique de Ouagadougou, l'arbitrage a été confié au Facilitateur, le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso et moi, j'ai le rôle de certificateur », a-t-il expliqué.

Dans ce contexte, a-t-il poursuivi, le Chef de l'ONUCI, que je suis, était tenu d'afficher une impartialité pendant l'affaire dite du Président de la Commission électorale indépendante (CEI). « Un camp voulait le maintien du président tandis qu'un autre réclamait son départ, je ne pouvais prendre position publiquement, j'ai donc agi conformément à mon mandat en essayant de rallier les positions par des approches diplomatiques », a-t-il souligné.

M Choi a ainsi rappelé le rôle de l'ONUCI, qui, a-t-il précisé, a pour mission de sauvegarder le processus électoral et les résultats des élections. A ce sujet, il s'est voulu clair en affirmant que l'ONUCI en avait les moyens. « L'élu sera l'élu », a-t-il martelé.

Il a déploré les nombreux retards dans le processus, ce qui, selon lui, engendre des frustrations. « En novembre 2009, nous pouvions presque sentir les élections qui étaient à portée de main pour 2010, mais cela ne doit pas nous décourager, il faut plutôt trouver une issue à cette impasse », a-t-il indiqué. Le Représentant spécial a noté qu'il faut

maintenant beaucoup d'énergie et de détermination pour retrouver la dynamique électorale affaiblie par le dilemme élections-réunification avant de réitérer la volonté et la détermination de la communauté internationale d'accompagner la Côte d'Ivoire à sortir de la crise dans la paix et la stabilité.

A la question de savoir s'il était possible d'organiser les élections alors que la réunification n'était pas effective, le Chef de l'ONUCI a répondu que l'Accord de Ouagadougou 4 prévoyait une réunification de facto deux mois avant les élections. Dans ce cadre, M Choi a cité les quatre volets de la réunification, notamment l'unicité des caisses, l'extension de l'autorité de l'Etat dans les zones Centre Nord et Ouest (CNO), la classification de tous les éléments des Forces nouvelles, à savoir les militaires, les gendarmes, les policiers et les ex-combattants, leur cantonnement et réintégration dans la société ainsi que le paiement de tous.

S'agissant du désarmement, le Chef de l'ONUCI a apporté un éclairage en expliquant que l'APO prévoyait le cantonnement des ex-combattants dans quatre camps et le stockage des armes sous la surveillance du Centre de commandement intégré avec l'assistance des Forces impartiales. « Le désarmement dont il est question n'est pas classique, c'est un concept presque unique adapté à la réalité ivoirienne », a-t-il noté.

Pour terminer, le Représentant spécial a appelé le peuple ivoirien à garder espoir. « Les Ivoiriens ne doivent pas perdre confiance en eux, il y a une culture politique très raffinée dans ce pays. Faisant une comparaison avec les autres missions de maintien de la paix, M Choi a estimé que la situation en Côte d'Ivoire était nettement meilleure. « Il y a des retards, et des frustrations mais il y a aussi des aspects positifs qu'il ne faut pas perdre de vue ; la sortie de crise n'est plus loin », a-t-il conclu.

Juliette Amantchi

LE GÉNÉRAL AMOUSSOU QUITTE DÉFINITIVEMENT LA CÔTE D'IVOIRE

Le général Fernand Marcel Amoussou, commandant de la force de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a quitté la mission après près cinq ans de présence dans le pays.

Le Général Amoussou, lors du point de presse qu'il a animé avant son départ le 25 mars, s'est dit confiant et serein quant à la sortie de crise en Côte d'Ivoire et à la résolution pacifique des questions en suspens.

« La mission de stabilisation et de contribution à la sécurité de la Côte d'Ivoire telle qu'assignée par le Conseil de Sécurité se déroule jusqu'à présent dans de bonnes conditions », a-t-il estimé.

Dressant un bilan global de sa mission en Côte d'Ivoire, le Chef de la Force s'est surtout félicité de la suppression de la zone de confiance et de la ligne verte. « Je pense que c'est une manifestation concrète du rétablissement de la continuité territoriale de la Côte d'Ivoire », a-t-il dit.

La zone de confiance, initialement créée pour prévenir toute reprise des hostilités militaires, a été remplacée par une ligne verte, elle-même supprimée.

Le Général Amoussou s'est, en deuxième point, félicité de la confiance et de la collaboration retrouvées entre les deux forces ex-belligérantes. « Nous les voyons aujourd'hui coopérer au sein du Centre de commandement intégré (CCI), lors des voyages du Président de



Le Général Amoussou fait ses adieux à ses troupes © UN / ONUCI

la République à travers le pays, pour assurer la sécurité des frontières, notamment celle avec la Guinée, afin de sécuriser les audiences foraines et le processus d'identification et enfin coopérer pour planifier la sécurité des élections », s'est réjoui le commandant de la Force.

Le Général a beaucoup travaillé au rapprochement des deux chefs d'état major, qu'il appelle affectueusement « mes seuls uniques frères ».

Il a ensuite réitéré l'engagement renouvelé des Nations Unies à poursuivre leur appui à la Côte d'Ivoire.

« [...] je pars parfaitement serein, optimiste, réaliste, confiant en la volonté et aux ressources de la Côte d'Ivoire pour sortir de cette crise mais aussi confiant en la détermination de la communauté internationale à continuer de soutenir la Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré.

Au cours d'une cérémonie d'hommage organisée par les Forces armées nationales ivoiriennes au camp Gallieni au Plateau, en présence du ministre de la défense, Michel Amani N'guessan, le général Amoussou a été élevé au rang de Commandeur dans l'ordre national ivoirien.

Bien avant son départ, le Chef de la Force a rendu visite aux troupes déployées dans les secteurs Est et Ouest et à Abidjan.

Le Général Amoussou a été remplacé à la tête de la Force le samedi 27 mars, par le Général de division Abdul Hafiz du Bangladesh.

OUVERTURE

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE CARRIÈRE (Career Resource Center)

Du Lundi au Vendredi, de 14 :00 à 17:00

Un lien sera bientôt disponible sur l'intranet
<http://intranet.onuci.dpkco.un.org/>

Pour plus d'informations, contacter le 3529,
ou envoyez un mail à aboad@un.org

Juliette Amantchi

LA CÔTE D'IVOIRE CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le 8 mars 2010, à l'instar des autres femmes de la planète, celles de Côte d'Ivoire ont célébré la Journée internationale de la femme, qui s'est déclinée pour la circonstance en deux thèmes, l'un international : « *Egalité des Droits, Egalité des opportunités pour tous dans le monde entier* » et l'autre national : « *Elections et promotion de l'Egalité des Chances* ».

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a organisé une cérémonie à laquelle ont pris part des représentants d'agences de l'ONU, de l'Etat ivoirien et d'organisations non-gouvernementales actives dans le domaine des droits humains et du genre.

A cette occasion, Y. J. Choi, le Représentant Spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, a livré la substance du message de Ban Ki-Moon, dans lequel l'organisation mondiale insistait sur l'importance de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des droits et de la dignité pour tous. C'est pourquoi, a lancé M. Choi, « tant que les femmes n'auront pas été libérées de la pauvreté et de l'injustice, la réalisation de tous nos objectifs, la paix, la sécurité, le développement durable, sera aléatoire ». Ces mots seront repris par la responsable de l'Unité Genre de l'ONUCI, Eva Dalak. Selon elle, cette journée « nous interpelle sur la nécessité de garantir à toutes les filles, les femmes, au même titre que les hommes et les garçons, les mêmes droits, d'offrir à tous les mêmes chances, les mêmes conditions d'études, de travail, d'épanouissement social, économique et politique ».

La représentante du Ministère de la Famille, de la Femme, et des Affaires sociales, Soukoulé Koné, a quant à elle, mis l'accent sur la pertinence des deux thématiques de cette année, qui ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie et les élections.

Le Représentant spécial Adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Steven Ursino, a



Les femmes ont appréciées la journée organisée à leur intention par l'ONUCI © UN / ONUCI

estimé que le combat devrait être mené, non seulement le 8 mars, mais aussi tous les jours de l'année. « C'est indigne qu'un homme agresse une femme. Il faut que cela cesse !!! Il faut sensibiliser les hommes sur cette question et coordonner nos efforts et nos actions », a-t-il dit.

Les participants, pour leur part, ont souhaité une amélioration de l'accès à l'éducation pour les jeunes filles et les femmes, une meilleure coordination des activités de sensibilisation et de plaider tout en restaurant l'image de la femme, la création d'un fonds de solidarité pour les femmes et que les médias s'impliquent en proposant des émissions sur les femmes leaders afin de créer une certaine émulation dans la gente féminine.

Les régions n'ont pas été en reste lors de la célébration de la Journée internationale de la femme.

A Bouaké, ONG et associations de défense des droits de la femme se sont fortement mobilisées lors d'un tournoi de football féminin de l'ONUCI pour la paix.

A Sinfra, plus d'un millier de femmes ont marché pour la justice, le fair-play, la réconciliation et la paix. A Toumodi, le Maire de la ville, Tchina Simone, a lancé un message d'exhortation à ses sœurs. « Notre premier combat, c'est l'autonomie financière, économique pour notre épanouissement personnel

et professionnel et pour cela, nous devons oser, nous cultiver, et nous former », a-t-elle dit.

A Abengourou, la Présidente de la Fédération des Mouvements Féminins de la Commune d'Abengourou (FEMFECA), Koné Kounfimba, a noté qu'il revenait « à la femme de tout mettre en œuvre pour mériter et prendre la place qui lui revient de droit dans la société ».

Pour ce qui est de la ville de Lakota, la porte-parole des femmes de cette localité, Hélène Adjé, a dénoncé au nom de ses sœurs, « les nombreuses discriminations subies, malgré l'existence des instruments juridiques de protection et d'émancipation de la femme » et souhaité une participation équitable des femmes à tous les niveaux de conception, de prise de décision, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

Enfin, les femmes de Ferkessédougou, elles, ont réclamé une scolarisation plus accrue des jeunes filles, une aide de l'ONUCI et des partenaires au développement pour les activités génératrices de revenus qui leur permettront d'avoir une autonomie financière et une meilleure implication dans les instances de prises de décision.

Marie-Mactar Niang

BOUAKÉ : L'INITIATIVE DES 1000 MICROPROJETS EXPLIQUÉE AUX JOURNALISTES

Une vingtaine de journalistes ont participé le 10 mars, au siège de l'ONUCI à Bouaké, à un atelier sur le thème « L'appui aux ex-combattants et jeunes à risques : l'exemple des 1.000 microprojets de l'ONUCI ».

Ces assises avaient pour but, entre autres, de permettre aux acteurs des médias de mieux appréhender le concept des 1.000 microprojets, lancé il y a exactement deux ans par l'ONUCI pour aider à la réinsertion communautaire des ex-combattants et des jeunes à risque.

A travers des exposés, des présentations, et un film sur les 1.000 microprojets de l'ONUCI, la Division Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) de la mission onusienne et les responsables des structures de mise en œuvre, tels que l'Institut des Affaires Culturelles (I.C.A) ou le Programme d'Appui à l'Insertion Professionnelle et Sociale (PAIPS), ont pu informer les participants sur l'impact de cette initiative de réinsertion d'ex-combattants, mise en œuvre pour la première fois par l'Organisation des Nations Unies dans un pays qui sort de conflit.

Les journalistes ont, par ailleurs, pu apprécier l'impact des projets sur la vie des ex-combattants et des jeunes à risque, grâce au partage d'expériences fait par Elisabeth Nguessan de l'Association des femmes de Nimbo, Ibrahim Bamba, responsable des ex-groupes d'autodéfense de Brobo, et



Les journalistes visitent l'un des cadres des mille microprojets © UN / ONUCI

Siaka Sangaré, ex-combattant.

Au terme des échanges, les participants à l'atelier ont formulé des recommandations portant sur les thèmes « Identification des zones d'extension des 1.000 microprojets », « Identification des nouveaux partenaires », « Stratégie de renforcement de la prise en compte du genre et des groupes vulnérables », « Méthodologie et constitution et sélection de groupes de mise en œuvre » et « Processus de formation, suivi et accompagnement, principes et modalités ».

Ces recommandations viennent renforcer celles arrêtées lors du séminaire bilan pour le lancement de la deuxième phase des 1.000 microprojets, tenu à Daloa du 1er au 2 février 2010.

Alassane Fall, Coordinateur des

Bureaux de l'ONUCI du Secteur Est, qui présidait l'ouverture des travaux, a demandé aux journalistes d'être « des ambassadeurs auprès des autres dans la nouvelle stratégie de sensibilisation et de vulgarisation des 1.000 microprojets pour la paix. « Il a ajouté que la mission était heureuse de travailler avec les hommes et femmes de médias et de partager avec eux « l'expérience développée un peu partout sur l'étendue du territoire ». Marcel N'Gbesso, correspondant régional de l'Agence ivoirienne de presse (AIP) et Secrétaire général de la Coordination des agents de presse de la Vallée du Bandama (CAPVB), a exprimé toute la reconnaissance de son association à l'ONUCI pour cette initiative de renforcement des capacités de ses membres. Au nom de ses confrères, il a pris l'engagement que les agents de presse de la Vallée du Bandama seront de véritables relais de l'information sur les 1.000 microprojets auprès des populations.

Pour sa part, Aboubacar Touré, quatrième adjoint au maire de Bouaké, a fait remarquer que sa commune se réjouissait de l'initiative des 1.000 microprojets, car ils ont « donné l'opportunité à de nombreux jeunes de bénéficier de projets de réinsertion ».

En marge de l'atelier, les journalistes ont pu effectuer une visite de projets d'élevage de poulets et de ferronnerie à Brobo, gérés par d'ex-combattants



Les journalistes ont reçu des certificats de participation à cet effet © UN / ONUCI

Charles Dago

LES ÉLÈVES DE ZOUAN-HOUNIEN S'ENGAGENT À PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT ÉLECTORAL APAISÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Plus d'un millier d'élèves des cinq établissements scolaires et professionnels de Zouan Hounien et Bin Houyé, se sont retrouvés le 24 mars avec leurs encadreurs au Lycée Municipal de Zouan Hounien, localité située à 750 km d'Abidjan, pour manifester leur adhésion au thème de la caravane scolaire, qui s'intitulait : « éducation à la paix, à la tolérance pour un environnement électoral apaisé en milieu scolaire ».

Au cours de cette journée de sensibilisation, organisée par l'ONUCI, le point focal de la mission onusienne à Man, Stéphane Ziegler, a au nom du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, salué l'enthousiasme que suscitent les activités de l'ONUCI chez les populations. Il a aussi rappelé les objectifs de ces différentes initiatives qui, a-t-il souligné, « nous permettent d'échanger avec vous, de vous écouter et de créer une plate forme de retrouvailles entre tous les élèves avec comme dénominateur commun la culture de la paix, a-t-il indiqué ».

Il a ensuite encouragé les populations à savoir accepter les résultats des urnes pour la préservation d'un climat électoral apaisé, car comme dans une compétition sportive, au cours des prochaines consultations électorales, il y aura un vainqueur et un vaincu. « Que celui qui perd reconnaisse dans un esprit de fair-play la victoire du vainqueur, lequel devra aussi accueillir son succès avec humilité », a-t-il conclu.

Au nom des encadreurs, le proviseur du Lycée Municipal de Zouan Hounien, Gonkanou Memun Prosper, a adressé sa reconnaissance à la mission « qui a usé de toutes ses intelligences et de tous ses moyens pour faire taire les armes et envisager la recherche de solutions durables à la crise ».

Il a aussi exprimé l'engagement de son établissement à « assurer un suivi méticuleux du nouveau partenariat qui recommande des dispositions pratiques à l'instauration et à la pérennisation de la paix en milieu scolaire ». Il a enfin



Les autorités administratives étaient présents à ces manifestations © UN / ONUCI

prodigué des conseils aux élèves « Appropriiez-vous la paix et abandonnez toutes formes de violence et de contestation inutiles. Que votre oui soit réellement oui à la paix et que votre non soit absolument non à la violence », leur a-t-il notamment lancé.

Ces paroles semblent avoir été bien perçues par les bénéficiaires car dans une double déclaration, Dépié Kanon Gilles, secrétaire général local de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) et son homologue du Conseil Scolaire des Délégués des Elèves (CSDE), Gougloin Hugues Esmel, se sont engagés à désormais œuvrer pour la paix et la tolérance en milieu scolaire pour un environnement électoral apaisé.

Le premier adjoint au maire, Touadégo Alphonse, a, pour sa part, exhorté les uns et les autres à adhérer aux messages de paix de la mission. Il a ensuite souhaité que les engagements pris par les élèves ne soient pas de vaines paroles.

Le Préfet du département, Boni Agnimel

Salomon, qui présidait la manifestation, est revenu sur les derniers incidents au cours desquels un syndicat étudiant aurait empêché le bon déroulement des cours pendant plus d'une semaine pour appeler au respect par les élèves et les encadreurs des engagements pris devant les Nations Unies, les parents d'élèves et les responsables du système éducatif.

Les sections de l'ONUCI telles que les Divisions de l'Assistance électorale, de l'Etat de Droit, des Affaires Civiles, de l'Information, les Droits de l'Homme et de la Protection de l'Enfance, ont tour à tour présenté à l'assistance leur mandat et les activités respectives, avant d'assister au jeu concours « Crack de la paix » qui a vu l'équipe des élèves du Collège de Bin Houyé l'emporter sur celle du Lycée Municipal de Zouan-Hounien.

Plusieurs activités, dont des sketches, des chants, des poèmes, des ballets et une visite des différents stands, ont meublé le programme de cette caravane scolaire.

Salvator Ndbazerutse

AKOUPÉ ACCUEILLE LES JOURNÉES DE L'ONU CI



Moussa Dosso, le préfet d'Akoupé en compagnie des responsables de l'ONUCI © UN / ONU CI

Pour la cinquième étape de ses Journées, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a choisi la région de l'Agnéby. Cette campagne de sensibilisation s'est déroulée du 17 au 19 mars 2010 dans la ville d'Akoupé, à 140 km au nord d'Abidjan, sur le thème : « les populations d'Akoupé et l'ONUCI main dans la main pour un environnement électoral apaisé ».

Le Préfet d'Akoupé, Moussa Dosso, a exprimé sa fierté à l'ONUCI pour avoir choisi son département pour y organiser des journées de sensibilisation sur la cohésion sociale et a aussi noté le caractère particulier d'Akoupé, un département qui, bien que cosmopolite, s'enorgueillit de la parfaite symbiose et de l'harmonie qui règnent entre ses diverses communautés.

Comme à l'accoutumée, les JDO ont commencé par des consultations médicales gratuites qui ont connu un déferlement de populations de tous âges venues recevoir des soins et des médicaments de première nécessité.

Des centaines de patients ont ainsi pu

être auscultés par 8 médecins, 5 infirmiers et 1 pharmacien dirigés par le major Dsoul Thamer du contingent jordanien. Selon le médecin militaire, « la plupart des pathologies sont liées à la fièvre, aux maladies respiratoires ou intestinales. Cependant pour les cas compliqués, nous les envoyons vers l'hôpital ».

Lors de la seconde journée des JDO, à la suite de la conférence de presse délocalisée à Akoupé et animée par M. Kenneth Blackman, Porte-parole adjoint, le chef de délégation de l'ONUCI, Georges Rautenbach, représentant le chef de la mission, YJ. Choi, a mis l'accent sur la nécessité de franchir les dernières étapes du processus électoral, notamment, la production de la liste électorale définitive, la confection et la distribution des cartes d'électeurs et d'identité, le transport du matériel électoral et la campagne électorale. « Tous les acteurs doivent préserver les acquis incontestables devant conduire à des élections, ouvertes, justes, libres et transparentes.

Les atouts sont entre vos mains pour

relever ce défi », a lancé M. Rautenbach à son auditoire lors du forum qui a eu lieu pendant la deuxième journée.

Pour le représentant du Conseil général, N'Guessan Assi Georges, « Les populations ont besoin d'être assurées afin qu'elles ne se trompent pas car elles ne marchent qu'aux côtés de ceux qui avec elles, regardent dans la même direction ». Les chefs traditionnels, de communauté et religieux, les associations de femmes et les organisations de la jeunesse ont, lors du forum, procédé à la restitution des leurs travaux en atelier et pris l'engagement d'œuvrer pour un environnement électoral apaisé et la cohésion sociale dans le Département d'Akoupé.

La troisième journée a été consacrée au sport, notamment à un cross qui a enregistré la participation de plusieurs centaines de participants de tous les âges, suivi de deux parties de football.

Côté artistique, il faut noter la prestation de talent donnée le premier jour par le Groupe Sotheca, qui a mimé un voyage dans toutes les régions de Côte d'Ivoire.

Le second soir, un débat a suivi la projection du film l'Otage, une coproduction de la Division des Droits de l'Homme de l'ONUCI et des clubs des Droits de l'Homme de Bondoukou, mettant en scène divers abus à l'encontre des jeunes filles, dont l'excision, le mariage forcé, le viol ainsi que la violence en milieu scolaire a été suivie de débats.

Les diverses divisions, sections et Unités de l'ONUCI ont pu durant ces trois jours passés dans l'Agnéby, expliquer leur mandat et leur mission aux populations qui, à travers les nombreux échanges, ont pu avoir l'éclairage souhaité sur la présence de la mission onusienne en Côte d'Ivoire

LES RADIOS PRIVÉES NON COMMERCIALES S'ENGAGENT EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT ÉLECTORAL APAISÉ

Des animateurs de radios privées non commerciales, ont pris l'engagement ferme de lutter en faveur de l'instauration et du maintien d'un environnement électoral apaisé. C'était au terme d'un séminaire organisé à leur attention les 23 et 24 mars 2010 à Korhogo, à 580 km d'Abidjan, par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), en partenariat avec le Conseil National de la Communication l'Audiovisuelle (CNCA) et de l'Union des Radios Privées non Commerciales (URPCI).

Les participants ont réclamé l'organisation d'ateliers sur le contenu des textes juridiques qui les régissent, au bénéfice des promoteurs des radios privées non commerciales, la régularisation, dans un délai raisonnable, de la situation des radios privées non commerciales qui en ont fait la demande et l'appui des collectivités territoriales décentralisées aux radios privées non commerciales de leurs localités respectives.

«Je dis sincèrement un grand merci à l'ONUCI pour ce séminaire qui est aujourd'hui une plus value à ma connaissance de femme de media et qui fait de moi une animatrice disposée à mieux surveiller les électeurs et à préserver un environnement apaisé au cours des futures élections», lance Irène Séhi, animatrice productrice à la radio Man FM.

Pour son confrère Etienne Tuo Lacina, producteur à la radio Satellite FM à Korhogo, «ce séminaire est le bienvenu, surtout en cette période électorale. En nous enseignant les méthodes que nous ignorions auparavant, il vient combler le vide». Et le producteur de prendre pour exemple les limites imposées aux radios privées non commerciales, qui sont notamment interdites de traitement et de diffusion d'informations politiques et qui ne



De nombreux responsables de radios communautaires ont participé au séminaire © UN / ONUCI

peuvent couvrir ni rendre compte des activités des candidats aux différentes élections.

Ce séminaire, dont l'objectif principal était de permettre aux participants d'identifier des sujets d'information et de sensibilisation de l'électorat dans l'optique de l'instauration et du maintien d'un environnement électoral apaisé, a porté sur cinq communications : « l'information et l'éducation de l'électorat ; la couverture de la précampagne électorale : les modalités s'appliquant aux radios privées non commerciales en matière de précampagne électorale ; le rappel des principes fondamentaux du journalisme ; et les techniques de journalisme radio : les formats radios, l'écriture journalistique - les sources d'information et « l'URPCI face aux défis d'un environnement électoral apaisé ».

Les communications ont été suivies de travaux en atelier, sur les « techniques de production radio appliquées à la production de l'information civique » et « l'ossature d'un plan local d'information et d'éducation de l'électorat pour les prochaines élections présidentielles ».

Kadidia Ledron, du Bureau de l'Information Publique de l'ONUCI a inscrit cette activité dans le cadre du travail de sensibilisation des différentes couches sociopro-fessionnelles à travers tout le pays. « Le travail des médias est aussi important que les efforts déployés aux plans politique, électoral, diplomatique et militaire pour aider à la restauration d'une paix définitive dans votre pays. Aucun processus de paix ne peut réussir sans un accompagnement conséquent au niveau de l'information », a-t-elle expliqué.

Dans le cadre de ses activités d'appui aux medias, l'ONUCI a déjà organisé en 2009 deux séminaires de formation à l'attention de quelque 70 animateurs et responsables de radios privées non commerciales sur le rôle de leurs stations dans la promotion de la culture de la paix et le renforcement de la cohésion sociale.

Ces séminaires ont eu lieu à Abengourou du 20 au 24 avril et à Duekoué du 4 au 8 mai.

Diaby Baba

PORTRAIT : CHANTAL DASSAKÉ, COMPTABLE ET MILITAIRE AU SERVICE DE LA PAIX



Chantal Dassaké honorée © UN / ONUCI

Entrée dans l'armée béninoise en 2000, Chantal Dassaké Chantal est originaire de la région de Borgou, dans le nord du Bénin. Soldat de première classe, elle exerce également les fonctions d'assistante-comptable. Elle est en mission en Côte d'Ivoire, au sein 12e contingent du BENBATT, déployé depuis le 26 novembre 2009 à Guiglo, dans l'ouest du pays, à environ 615 km d'Abidjan. La Force de la paix l'a rencontrée.

Force de la Paix : Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs de la Force de la Paix ?

Chantal Dassaké : Je suis Chantal Dassaké. Je suis née le 11 Novembre 1982 à Parakou dans la région de Borgou au nord de la République du Bénin. Je suis mariée et mère d'une adorable fille de deux ans.

Force de la Paix : Quelles sont vos tâches au sein de votre bataillon ?

Chantal Dassaké : Je suis avant tout soldat. Mais j'exerce actuellement les fonctions d'assistante comptable. Je suis notamment chargée de verser les primes aux soldats du bataillon. Nous parcourons chaque mois, les villes où sont basés les militaires de mon pays, à Guiglo et Toulepleu. Après la paye, je fais la comptabilité. Il faut bien rendre compte à la hiérarchie !

Force de la Paix : Pourquoi, en tant que femme, avez-vous choisi d'être militaire et de surcroît casque bleu ?

Chantal Dassaké : Etre militaire n'est pas synonyme de masculinité. Et la notion d'émancipation féminine, qu'en faisons-nous ? Il faut que les femmes cessent de penser qu'il y a des fonctions qui sont réservées aux hommes et d'autres aux femmes. J'avoue que déjà, toute petite, j'ai toujours rêvé d'être militaire. J'aime mon travail. Et quand il s'agit de proposer ma modeste contribution pour la

restauration de la paix dans n'importe quel pays, je serai toujours disponible.

Force de la Paix : Vous n'avez donc pas eu de regrets pour avoir laissé votre petite famille, pour l'exercice de votre fonction ? D'abord avez-vous eu le soutien de votre époux ?

Chantal Dassaké : J'ai toujours eu le soutien de mon époux dans toutes mes entreprises. D'ailleurs c'est lui-même qui m'a encouragée à venir dans cette mission. Mais, en toute sincérité, il y a un hic. Je suis mère, vous comprenez que le fait de laisser ma petite fille, qui a à peine deux ans, n'a vraiment pas été facile pour moi. En six mois, beaucoup de choses peuvent se passer.

Force de la Paix : Quelles choses ?

Chantal Dassaké : (rires) les maladies, les accidents. Je ne veux pas y penser, mais il y a aussi la mort...

Force de la Paix : La réalité en Côte d'Ivoire est différente de celle d'autres pays ou régions où la situation sécuritaire reste plus préoccupante. Seriez-vous prête à aller dans des zones comme l'Afghanistan ou le Darfour ?

Chantal Dassaké : Une fois que tu es dans l'armée, tu es prête à tout. Et encore, en tant que casque bleu, ta mission première est la sauvegarde et le maintien de la paix dans le monde entier. Que la situation soit bonne ou mauvaise ou invivable, je suis partante.

Prisca Soumahoro

BONDOUKOU : DES LEADERS COMMUNAUTAIRES ET DES FEMMES DÉCIDENT D'ABANDONNER LA PRATIQUE DE L'EXCISION

Des exciseuses de la région du Zanzan, dans le nord-est de la Côte d'Ivoire acceptent de renoncer à cette pratique ancestrale. C'était au cours d'une cérémonie organisée à l'initiative de l'Organisation pour l'enfant, la femme et la famille (ONEF) et à laquelle a pris part l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Le Zanzan est l'une des régions de la Côte d'Ivoire où s'exerce encore des pratiques qui vont à l'encontre des droits des femmes, notamment les mutilations génitales féminines, (MGF) et les mariages précoces et forcés.

A ces maux, il faut ajouter un très faible taux de scolarisation des filles.

Après trois ans de sensibilisation sans relâche, dans 24 quartiers de la commune de Bondoukou et 35 villages du département du même nom, l'ONEF a organisé au centre culturel de la ville, en collaboration avec le Ministère de la famille et avec l'appui de l'UNICEF, une cérémonie solennelle au cours de laquelle les leaders communautaires ainsi que les femmes exciseuses de ces villages se sont engagés à abandonner définitivement la pratique de l'excision. Mieux, ils se sont engagés à s'impliquer dans la

sensibilisation afin que les récalcitrants puissent suivre leur exemple.

Comme contribution dans cette campagne de sensibilisation, le Bureau régional de l'ONUCI à Bondoukou a produit le film intitulé « L'otage », dont la première projection a eu lieu le 10 décembre 2009, lors de la célébration de la Journée internationale des Droits de l'Homme.

« L'Otage » est une fiction qui raconte l'histoire d'une jeune fille, Aïcha, « confiée » (promise en mariage depuis le ventre de sa mère) à un riche commerçant et qui s'enfuit pour

(suite page 12)

échapper non seulement au mariage forcé, mais également à la cérémonie traditionnelle d'excision.

A Bondoukou où elle se réfugie, elle est également victime de viol, abusée par un professeur chez qui elle cherchait assistance.

Elle finit par s'adresser au Bureau de Droits de l'Homme de l'ONUCI, qui l'assiste dans sa plainte contre son professeur à la police. L'enseignant indélicat est jugé et condamné. L'ONUCI ainsi que la mère de son ami, accompagnent alors Aïcha au village afin de sensibiliser ses parents sur les conséquences néfastes de l'excision et du mariage forcé. « C'est une manière pour l'ONUCI de s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, notamment le mariage forcé et précoce, l'excision et les violences sexuelles », a déclaré à l'assistance Appolle Yetamasso, responsable du Bureau des Droits de l'homme de la Mission à Bondoukou.



Ces anciennes exciseuses ont décidé d'abandonner cette pratique © UN / ONUCI

S'adressant aux exciseuses, le Sous-préfet de Bondoukou, Vincent Zoué Sépan, qui présidait la manifestation, les a mises en garde contre la récidive. « Avant cet instant, vous aviez le bénéfice de l'ignorance ; aujourd'hui, si vous recommencez, vous serez considérées comme des criminelles et traitées comme telles conformément à la loi », a-t-il lancé.

Les organisateurs de la cérémonie espèrent que trois années d'efforts de

sensibilisation permettront de créer une nouvelle dynamique à la prise de conscience du caractère nocif de l'excision.

Dans leur combat, ils ont reçu un soutien de taille : des leaders religieux qui ont solennellement déclaré que, contrairement à une croyance répandue dans le Zanzan, la pratique de l'excision n'était guère recommandée par les livres saints.

Joseph Wabatinga

L'ONUCI ESCORTE DES DÉPLACÉS INTERNES VERS LE MOYEN-CAVALLY

Dans le cadre de son appui à la restauration de la paix et au retour des déplacés internes, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a, du 23 Mars 2010 au 24 mars 2010, soutenu une action humanitaire en faveur d'une centaine de familles ivoiriennes.

Cette action dénommée « Opération Retour », a été organisée par l'ONG Saint-Viateur au profit des familles qui ont quitté la zone de Guiglo durant les heures chaudes de la crise en 2002.

Ce sont au total une centaine de familles, soit 413, hommes, femmes et enfants qui, grâce à l'ONUCI, ont pu rentrer à la maison, après avoir souffert pendant plusieurs années le martyre dans les quartiers précaires d'Abidjan.

De fait, ces déplacés, des paysans pour la plupart et dépourvus d'instruction, n'ont jamais pu s'adapter à la vie urbaine à laquelle ils n'étaient pas préparés.

Outre l'escorte assurée par les Forces de police constituées (FPU) pakistanaïses et bangladaïses, l'ONUCI a garanti la sécurité du convoi qui comprenait quatre cars et deux gros camions durant les deux jours de voyage.

A l'arrivée à Duékoué, chaque famille a regagné son domicile avec des lots de vivres pour plusieurs mois et une aide financière conséquente afin de pouvoir s'insérer dans le tissu économique, l'agriculture notamment.

Die Sylvain, père de 5 enfants, raconte ses tribulations « Quand je suis arrivé à

Abidjan en 2003, je vivais chez mon ami, Après, j'ai décidé de louer une maison à Yaosehi, dans le quartier de Yopougon. C'était vraiment difficile. Comment revenir quand tu sais que tu n'as plus rien derrière toi ? Aujourd'hui, Saint-Viateur et l'ONUCI nous ont aidés à rentrer.» L'ancien déplacé se trouve actuellement dans son village de Bagohouo, dans le département de Duékoué où il compte se lancer dans l'agriculture afin de soutenir sa famille.

« Mon rêve, qui était de revenir au village avec le minimum, s'est enfin réalisé. Et dès demain je vais me lancer dans mes activités, mon commerce de galettes ! », s'exclame pour sa part, Doué Yolande, qui a perdu son époux durant la guerre.

Pierre Aby/Prisca Soumahoro

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION LA "FORCE DE LA PAIX" SUR LE SITE :
www.onuci.org

Directeur de publication : **Hamadoun Touré** - Rédacteur en Chef : **Malick Faye** - Coordinatrice : **Rosamond Bakari**
Rédaction graphique: **Jean Brice N'doli** - Illustrations : **Serge Aliké**
Crédits photos : **Ky Shik Chung, Basile Zoma** - Publié par le Bureau de l'Information Publique - **www.onuci.org**

